



TRANSPORT DE MARCHANDISE A L'ÉTRANGER

CALCUL DES DROITS DE DOUANE ET TAXES

NOYON OVERSEAS

Quel est le montant des droits et taxes applicables à mon importation ?

Les marchandises que vous importez sur le territoire français doivent supporter les taxes exigibles, à savoir les droits et taxes. Dans certains cas particuliers, il est toutefois possible de bénéficier d'une exonération.

Il est important de disposer de trois éléments :

- **HS CODE** de votre marchandise. Le HS Code (Système Harmonisé) est une nomenclature internationale permettant de classer les produits échangés au niveau international.

Où trouver son HS CODE ? <https://www.douane.gouv.fr/rita-encyclopedie/public/nomenclatures/init.action>

- **Origine** de votre marchandise

- **Valeur** de votre marchandise : valeur au premier point d'entrée du territoire de l'UE



Notre équipe est à votre écoute pour toute question complémentaire au 02 31 70 70 33.

Calcul de la TVA et des droits de douane (Incoterm FOB)

Les droits de douanes sont applicables de la façon suivante :

Droits de douane applicable sur la valeur de la marchandise (facture du fournisseur) + fret maritime, aérien ou routier

+ **TVA** : 20 % sur la valeur de la marchandise, du fret, des droits de douanes et sur le transport jusqu'à domicile

+ **Rémunération du crédit d'enlèvement** : 0.25% calculée sur le montant des droits de douane et de la TVA

+ **Avance de fonds** : 0.35 % du montant de la liquidation douanière (droit de douane et TVA)

N'hésitez pas à vous rendre sur **DOUANE.GOUV** : <https://www.douane.gouv.fr/fiche/calcul-des-droits-et-taxes-sur-les-achats-letranger>

Solutions logistiques

Notre équipe est à votre écoute pour toute question complémentaire au 02 31 70 70 33.

